



Direction de la communication
Tél. : 05 59 46 60 40
Courriel : communication@bayonne.fr

Le 22 juillet 2011

DOSSIER DE PRESSE

HAUTS-DE-BAYONNE

Inauguration du Centre Aquatique

Le nouveau Centre Aquatique des Hauts-de-Bayonne est inauguré aujourd'hui vendredi 22 juillet en présence de Monsieur Alain Rousset, président du Conseil Régional d'Aquitaine, de Monsieur Patrick Stéphanini, Préfet de Région et de Monsieur Christophe Martin, Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques.

Véritable lieu de vie, de loisirs et de plaisirs pour toutes les générations, ouvert à tous les habitants de l'agglomération, cet équipement novateur au design actuel et doté du label haute qualité environnementale, accueille aussi bien les familles que les sportifs de haut niveau.

Six mois après son ouverture le 8 janvier 2011, l'attractivité de ce tout nouveau Centre aquatique, associée à la politique sociale, éducative et sportive de la ville de Bayonne a permis capter un public fidèle et diversifié.

Le Centre Aquatique est désormais un outil de promotion pour tout un quartier et un équipement porteur d'image pour toute la Ville de Bayonne.



- SOMMAIRE -

1. UN PROJET AMBITIEUX

1.1 LE PARI REUSSI D'UNE FREQUENTATION DIVERSIFIEE

1.2 UNE PISCINE DE HAUT NIVEAU POUR TOUS

1.3 UN NOUVEL EQUIPEMENT AU CŒUR DU QUARTIER

2. UNE RÉALISATION RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

3. UNE POLITIQUE TARIFAIRE JUSTE

3.1 PLUS DE 30 000 ENTREES GRATUITES

3.2 DES TARIFS ATTRACTIFS

4. UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

4.1 LES FINANCEURS

4.2 UNE OPERATION EMBLEMATIQUE



1. UN PROJET AMBITIEUX

1.1 LE PARI REUSSI D'UNE FREQUENTATION DIVERSIFIEE

Sur la période du 10 janvier au 1er juillet 2011 **75 674 baigneurs** ont été accueillis dans l'équipement, et la régie de recette a encaissé **144 619 €**.

Pour mémoire, l'ancienne piscine Ste Croix enregistrait **62 000 entrées par an** et **58 000 €** de recettes annuelles. La fréquentation moyenne hebdomadaire sur un semestre avoisine donc les 3 300 entrées et les recettes 6 000 € par semaine.

La nouvelle attractivité du quartier

Plus de 60 % des baigneurs sont bayonnais si on intègre les scolaires et le mouvement associatif. Mais si on analyse uniquement le panel des usagers « payants », la tendance s'inverse avec 61 % de non bayonnais, beaucoup habitent les communes du sud des Landes. Sur ce public spécifique la dimension intercommunale du Centre Aquatique est réelle. Toute une population nouvelle découvre le quartier des Hauts de Ste Croix par le biais d'une visite à la piscine.

La nature des recettes révèle que **les nageurs loisirs et la baignade familiale** (abonnements et tickets) génèrent 129 981,00 € de recettes et que les activités (aquagym, leçons, bébés nageurs...) 14 638,00 € de recettes, soit 10 % de la recette globale.

Par ailleurs, **l'établissement est centre de formation**, en collaboration avec le CREPS Aquitaine. Il accueille et accueillera chaque année, 2 MNS stagiaires en formation par alternance. De même, la formation qualifiante B.N.S.S.A. (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) est dispensée dans le centre aquatique en collaboration avec la S.N.S.M. Cette formation présente un intérêt majeur pour l'ensemble des communes du littoral basco-landais.

Pour information, **40 enfants vont découvrir la natation cet été dans le cadre de Ticket Découverte**, et pour mémoire Ticket Découverte représente chaque été l'accueil de 650 enfants sur 49 disciplines sportives différentes et 19 activités culturelles.

1.2 UNE PISCINE DE HAUT NIVEAU POUR TOUS

Avec le nouveau Centre Aquatique, la population bénéficie désormais d'un équipement moderne adapté aux exigences de tous. Sur 2 500 m², le Centre Aquatique peut recevoir aussi bien les familles que les sportifs et les champions de haut niveau. En faisant le choix d'implanter la nouvelle piscine aux Hauts de Sainte Croix, la Ville de Bayonne s'est fixé comme objectif la promotion d'un quartier en plein renouveau et l'accès à un équipement de haute qualité à tous.

Le centre accueille dans son bassin éducatif et d'apprentissage de 150 m² des cours de natation (scolaires ou non) et des animations sportives à destination des plus jeunes. Les adhérents des clubs de natation et de triathlon et tous les adeptes de compétition peuvent maintenant venir s'entraîner dans un bassin sportif de 500 m² avec huit couloirs de 25 m.

Les plus petits disposent d'une lagune de jeux de 60 m² à profondeur variable, idéale pour l'éveil aquatique et l'apprentissage de la natation.

Tous les bassins sont couverts permettant ainsi de profiter toute l'année de cet équipement. Ils donnent sur les jardins grâce à de larges baies vitrées. La température de l'eau est de 28° dans les bassins sportif et éducatif, 30° dans le bassin d'apprentissage et 32° dans la lagune de jeux. L'équipement est également muni d'un solarium extérieur. Il s'intègre parfaitement au paysage, dans le respect du cadre naturel et des plantations végétales.

1.3 UN NOUVEL EQUIPEMENT AU CŒUR DU QUARTIER

Ce Centre Aquatique a été conçu comme un véritable lieu de vie, de loisirs et de plaisirs pour toutes les générations. Il est implanté au cœur des Hauts-de-Bayonne au moment où toutes les opérations de rénovation et de redynamisation du quartier voient le jour. Il s'agit là d'un véritable outil de promotion du site destiné à améliorer son rayonnement au sein de la ville et de l'agglomération.

Moderne, fonctionnel, esthétique, le Centre Aquatique qui comprend une halle sportive et ludique de 1480 m² ouverte sur les jardins est là pour accueillir tous les habitants de la ville et de l'agglomération. Il symbolise le rayonnement du quartier et le dynamisme de la ville.



2. UNE RÉALISATION RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

Le nouveau Centre Aquatique, à la conception très stylisée, est implanté de façon semi-enterrée pour des raisons esthétiques et énergétiques.

Les concepteurs ont veillé à respecter le cadre naturel et les plantations végétales. Orienté vers le sud et les Pyrénées, le bâtiment dispose d'un toit sous forme de coque végétalisée et intégrée au vallonnement naturel du terrain, dans la pente naturelle du terrain au sud des résidences Breuer.

Les locaux sont donc orientés selon leur nature : bassin plein Sud pour bénéficier des apports solaires gratuits, vestiaires et bureaux au Nord pour offrir une température constante ; le grand débord de la toiture limite les apports solaires au Sud et à l'Ouest l'été, sans les occulter l'hiver. Enfin, le mur végétalisé intérieur assainit l'air. Avec cette réalisation, la Ville de Bayonne souligne son attachement au respect de l'environnement et sa volonté de répondre aux exigences du développement durable.

L'équipement a été conçu et construit en respectant les objectifs de haute qualité environnementale (HQE). Cette démarche volontaire place l'environnement au sens large du terme au cœur du projet. Le bâtiment bénéficie d'une conception écologique et éthique : orientation optimale pour bénéficier des apports solaires, éclairage naturel, matériaux sains et recyclables, charpentes en bois, toit végétal favorisant l'isolation et la gestion des eaux pluviales, plages réalisées en espace végétal et en revêtement minéral bois.

La production de chaleur est aussi optimisée avec 60 % des besoins en eau chaude sanitaire produits par des panneaux solaires. Chauffage et réchauffage des bassins sont essentiellement assurés par une pompe à chaleur aérothermique.

Le marché conception - réalisation avait été attribué au groupement Etchart, constitué de :

- *entreprise Etchart à Irissary, (www.groupe-etchart.com)*
- *agence Coste Architectures - cabinet Coste-Soriano-Barrière (www.coste.fr)*
- *bureau d'études Saunier et Associés (www.saunier-associes.com)*



3. UNE POLITIQUE TARIFAIRE JUSTE

3.1 PLUS DE 30 000 ENTREES GRATUITES

Sur les 75 674 baigneurs qui ont fréquenté le Centre Aquatique du 10 janvier au 1er juillet 2011, près de 31 000 sont entrés gratuitement dans les bassins (scolaires et clubs) et 550 Bayonnais ont bénéficié de la carte Bayonne Plus (accès demi-tarif aux Bayonnais non imposables, soit 2 969 entrées adultes et 3125 entrées enfants sur 6 mois), grâce à la politique sociale, éducative et sportive de la ville de Bayonne. Sur la base de ces premiers chiffres, il est possible d'envisager atteindre en fin d'année plus de 150 000 baigneurs et 290 000 € en recette.

3.2 DES TARIFS ATTRACTIFS

Si le montant de l'entrée adulte est fixée à 3 €, les enfants de moins de 16 ans s'acquittent, eux de 2 € pour accéder aux bassins.

Un tarif réduit étudiants et comités d'entreprise a été fixé à 2,50 € par adulte et 1,50 € pour les moins de 16 ans.

Enfin, les personnes domiciliées à Bayonne et justifiant d'un avis de non-imposition. payent demi-tarif, soit 1,50 € par adulte et 1 € pour les moins de 16 ans.

Des tarifs préférentiels sont proposés par le biais de cartes ou d'abonnements trimestriels ou annuels pour les plus assidus.



4. UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

La réalisation du Centre Aquatique (y compris les abords de l'équipement) a représenté un coût total de 12 M€ TTC, dans le cadre de la vaste opération de rénovation urbaine des Hauts-de-Bayonne (2008-2013).

4.1 LES FINANCEURS

Union européenne (FEDER) : 2,520 000 M€

État (CNDS) : 600 000 €

Conseil régional d'Aquitaine : 900 000 €

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques : 900 000 €

Agglomération Côte basque-Adour : 2,240 000 M€

Ville de Bayonne : 2,250 000M€

Soit un montant de 9 410 000 euros HT, 11 254 000 euros TTC. A ce montant il convient d'ajouter le coût des abords du bâtiment soit 600 000 euros HT, dont 50 % ont été financés par l'Agglomération Cote basque-Adour et la Ville de Bayonne. .

Le taux de subvention est donc de 73%, dont 30% en provenance de l'Europe, au titre des projets urbains intégrés FEDER, dont le but est d'être des leviers de dynamisation des quartiers sensibles.

En outre, près de 7 000 heures d'insertion ont été réalisées dans les entreprises du chantier par des habitants du quartier, soit 15 % des heures globales.

4.1 UNE OPERATION EMBLEMATIQUE

Avec un apport de 2 519 336 €, l'Europe a participé au financement du Centre Aquatique à hauteur de près de 30%. Dans le cadre de la politique de cohésion européenne, et dans le but de réduire les inégalités territoriales, les PUI (projets urbains intégrés) permettent aux collectivités de conduire des projets de revitalisation urbaine, économique et sociale dans les quartiers sensibles. Ces PUI mobilisent, comme ici sur le Centre Aquatique, des fonds FEDER (fonds de développement régional) et permettent d'être de véritables leviers de dynamisation. La ville de Bayonne, qui avait répondu à l'appel à projets lancé par l'Europe en 2007, selon les priorités d'innovation et de développement durable, a été retenue sur son territoire des Hauts de Bayonne.

La ville de Bayonne est donc chef de file du projet urbain intégré des Hauts de Bayonne et le complexe aquatique inauguré aujourd'hui en est une opération emblématique.

Toute l'actualité des Hauts de Bayonne : le Centre Aquatique, les espaces publics, l'agenda des chantiers, l'intervention de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) ou la carte de la rénovation urbaine, sur www.leshautsde.bayonne.fr.

Les informations sur la conception et la réalisation du projet sont détaillées sur les sites : www.groupe-etchart.com, www.coste.fr et www.saunier-associés.com.

De nombreux visuels du Centre Aquatique sont disponibles sur demande auprès d'Olivia Fabri, par mail : relationspresse@bayonne.fr ou par téléphone au 05 59 46 63 01.

Centre Aquatique des Hauts-de Bayonne
5 avenue André-Malraux
64100 Bayonne
Tél. 05 59 93 93 23
centreaquatique@bayonne.fr
www.bayonne.fr